



# APPEL A CANDIDATURE

## Enseignant pour la formation dispensée en cours de stage judiciaire

Dans le cadre de la formation dispensée en cours de stage judiciaire régie par le règlement grand-ducal modifié du 10 juin 2009 portant organisation du stage judiciaire et règlementant l'accès au notariat, le Ministère de la Justice recrute à partir de la rentrée 2024/2025

- un enseignant pour assurer les cours de rédaction d'acte, volet « Actes judiciaires », présentant un volume de 6 heures par groupe de participants.

Cet enseignement intègre, outre les questions de logique juridique, les exigences particulières tenant à la régularité de la procédure. Il traite des différentes catégories d'actes introductifs d'instance à tous les niveaux (à l'exception du pourvoi en cassation) et des écritures échangées en cours d'instance (conclusions, notes de plaidoiries, constitutions d'avocat, ...).

- un enseignant pour assurer les cours de rédaction d'acte, volet « Actes de société », présentant un volume de 4 heures par groupe de participants.

Cet enseignement, sans reprendre le cours de droit des sociétés, est axé sur la préparation des actes de constitution des sociétés les plus courantes (S.A., s.à r.l., S.C.A.), à l'exclusion des véhicules d'investissement (OPC, SICAV, ...).

La méthode pédagogique s'appuie sur une approche pratique basée sur des exemples pratiques concrets. L'enseignement est en principe tenu en groupes restreints de 20 à 30 participants.

Ces enseignements font partie de la formation obligatoire à laquelle sont astreints les avocats inscrits sur la liste II.

La charge d'enseignement comprend la préparation et la tenue du cours, la préparation et la tenue des examens et des examens de rattrapage, y compris la correction des copies, et la participation aux jurys d'examen.

La nomination à la charge d'enseignement est faite pour une durée renouvelable de trois années par la Ministre de la Justice, sur avis du Comité de pilotage chargé de surveiller les cours complémentaires en droit luxembourgeois.

Le présent appel à candidature intervient à l'échéance des nominations faites en 2021.



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de la Justice

Les candidats intéressés sont invités à adresser leur candidature, accompagnée d'un CV, de préférence par e-mail, au

Ministère de la Justice  
c/o M. Marco Rossi (marco.rossi@mj.etat.lu)  
13, rue Erasme  
L-2934 Luxembourg  
Tel. : 2478 8531

Toute demande d'information peut également être adressée à la même personne de contact.

La date limite de dépôt des dossiers de candidature est fixée au 1<sup>er</sup> mai 2024.

Luxembourg, le 25 mars 2024

Thierry Hoscheit  
Directeur des études

Annexe :

Le programme de la formation dispensée en cours de stage judiciaire peut être consulté ici :  
[Microsoft Word - Programme de formation pendant la période de stage 2024 \(avec enseignants\) \(002\).doc \(gouvernement.lu\)](#)